

# LE MAG'

## VICHY COMMUNAUTÉ



#1 • MARS 2017

 [www.vichy-communaute.fr](http://www.vichy-communaute.fr)

**38 COMMUNES**  
**1 COMMUNAUTÉ**  
**D'AGGLOMÉRATION**



## Éditorial



En quelques années, les réformes territoriales ont modifié le paysage institutionnel de la France. L'Auvergne était le petit poucet des régions françaises.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, nous appartenons à la deuxième région de France, l'une des

premières en Europe. Formidable changement d'échelle, formidable opportunité. À une condition : y affirmer notre existence. C'est le sens de la création de Vichy Communauté. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Vichy Val d'Allier a cessé d'exister, la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise a cessé d'exister : elles sont désormais réunies et n'en font qu'une.

Lorsque la loi a imposé la création de regroupements de communes plus importants que ceux qui existaient depuis le début des années 2000, la fusion de ces deux communautés de communes nous est apparue évidente en raison de la complémentarité des deux territoires. Entre la plaine du Val d'Allier et la Montagne Bourbonnaise, l'histoire a tissé des liens forts. Aujourd'hui, des femmes et des hommes continuent de

se déplacer de la montagne vers Cusset ou Vichy pour y travailler, vendre leurs produits, faire leurs courses, se soigner, se divertir... Les habitants des villes vont en Montagne Bourbonnaise pour chercher les grands espaces, la nature préservée, pratiquer les sports d'hiver ou d'autres activités d'extérieur.

Notre nouvelle Communauté d'agglomération allie plaine, rivière et montagne ; villes, villages et hameaux ; zones d'activités et artisanat ; tourisme vert et tourisme citoyen. Ces complémentarités rendent cette fusion aussi harmonieuse que l'imbrication des pièces d'un puzzle.

Les élus qui, ensemble, ont, pendant un an, préparé la création de Vichy Communauté ont élaboré des projets à partir des atouts géographiques, humains et économiques de ce territoire. Avec Vichy Communauté, nous ajoutons à l'histoire commune qui s'écrit depuis des générations le chapitre d'un nouveau développement pour prendre pleinement notre place dans la grande région Auvergne-Rhône Alpes.

*Claude Malhuret*

Président de Vichy Communauté  
Sénateur - Maire de Vichy

## Sommaire

### • UN NOUVEAU LOGO • PAGE#2

### • LE DOSSIER : FUSION VICHY VAL D'ALLIER - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE • PAGE#4-16

- Les élus de Vichy Communauté
- Des liens très forts - Deux territoires unis depuis toujours
- Les enjeux de Vichy Communauté - Faire plus et mieux ensemble
- Entretien avec Jean-Dominique Barraud, maire de Lavoine  
Veiller à l'équilibre entre les territoires
- Développement économique - Priorité aux sports
- Le projet d'agglomération
- Boulevard urbain - Un projet qui améliore le cadre de vie de tous
- Une aggro aux côtés de communes

### • AU CŒUR DES SERVICES • PAGE#17-21

### • L'ACTUALITÉ EN BREF • PAGE#22-23

- Recyclerie - Nouveaux horaires pour le shopping
- Curieux - Sous nos pieds des tuyaux
- Natation - Championnats de France des Maîtres
- Circuits courts - La proximité dans notre assiette
- Loisirs - La médiathèque à l'heure numérique
- Tourisme - Professionnels et particuliers collectent la taxe de séjour

### LE MAG' VICHYCOMMUNAUTÉ

#1 - Mars 2017

Magazine d'information de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté

- **Directeur de la publication** : Claude Malhuret
- **Co-directrice de publication** : Elisabeth Cuisset
- **Ligne éditoriale** : Cabinet du Président
- **Rédaction** : Service Communication Vichy Communauté - D.R.
- **Crédits photos** : Marcel Anton, Frédéric Dumas et Christel Debout-Tomczak - Vichy Communauté ; Laurence Plancke et Cédric Carmié - Ville de Vichy ; Rémy Lacroix - CDT Allier ; FRTP Auvergne ; Ville de Cusset ; Nick Dillon - Getty ; Emmanuel Lattes ; www.epictura.fr
- **Photo de une** : www.epictura.fr • **Turbulences** - Clermont-Ferrand
- **Maquette et mise en page** : Frédéric Dumas - Vichy Communauté
- **Impression** : Riom Off7 - 80 avenue Jean-Jaurès - Espace Mozac - 63200 Riom
- **Tirage** : 49 500 exemplaires
- **Dépôt légal** : en cours
- **Contact** :

Vichy Communauté - 9 place Charles-de-Gaulle - CS 92956 - 03209 Vichy Cedex

[www.vichy-communaute.fr](http://www.vichy-communaute.fr)

Pour tout renseignement : 04 70 96 57 00  
communication@vichy-communaute.fr

Et retrouvez toujours plus d'infos sur le Facebook de Vichy Communauté : [www.facebook.com/VichyCommunaute](https://www.facebook.com/VichyCommunaute)



## Un nouveau logo pour notre nouvelle Communauté d'agglomération

Toute juste constituée, Vichy Communauté a souhaité créer son identité visuelle pour être reconnue de tous et par tous.

Vichy Communauté a voulu son logo simple, facilement mémorisable et élégant. Les couleurs bleu et vert sont naturellement celles de notre grand territoire où l'eau, la forêt et les espaces verts sont très présents.



## VICHYCOMMUNAUTÉ



- **Un sigle moderne fort** : Valorisation de la lettre V ouverte et singulière. Jeu de dégradé, effet de vibration et de mouvement.
- **Des couleurs identitaires** : Un duo prônant la diversité, le développement durable et l'avenir.
- **Une typographie contemporaine** : Vichy Communauté écrit en majuscules.



© Le logo est signé par :

**TURBULENCES**  
AGENCE CONSEIL EN IMAGINATION



## Un seul territoire Vichy Communauté

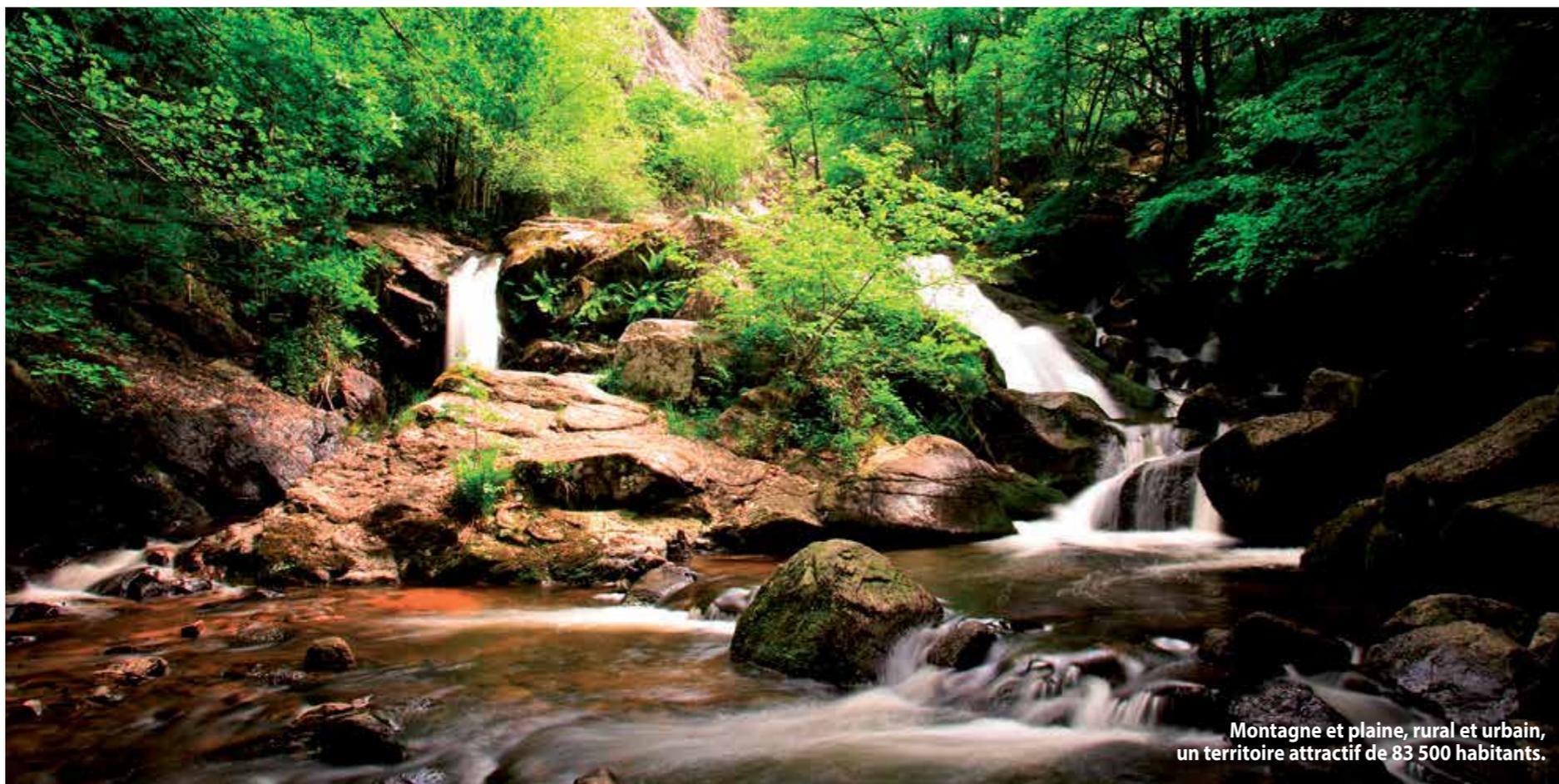
Née de la fusion de Vichy Val d'Allier et de la Montagne Bourbonnaise, Vichy Communauté offre un territoire riche et divers sur le plan environnemental et touristique : la rivière Allier et ses affluents, la moyenne montagne, forêts, prairies, lac, cascade, grottes... Chacune des 38 communes présente au moins un de ces éléments de nature, participant au cadre de vie de ses habitants.

Entre la plaine du Val d'Allier et La Montagne Bourbonnaise, l'histoire a tissé des liens et il n'est pas exagéré d'affirmer que, sans la Montagne Bourbonnaise, l'agglomération vichyssoise ne serait pas tout à fait la même, et vice-versa.

### 38 Communes :

- ABREST
- ARFEUILLES
- ARRONNES
- BELLERIVE-sur-ALLIER
- BILLY
- BOST
- BRUGHEAS
- BUSSET
- CHARMEIL
- CHÂTEL-MONTAGNE
- CHÂTELUS
- COGNAT-LYONNE
- CREUZIER-le-NEUF
- CREUZIER-le-VIEUX
- CUSSET
- ESPINASSE-VOZELLE
- FERRIÈRES-sur-SICHON
- HAUTERIVE
- LA CHABANNE
- LA CHAPELLE
- LA GUILLERMIE
- LAPRUGNE
- LAVOINE
- LE MAYET-de-MONTAGNE
- LE VERNET
- MAGNET
- MARIOL
- MOLLES
- NIZEROLLES
- SAINT-CLÉMENT
- SAINT-GERMAIN-des-FOSSÉS
- SAINT-NICOLAS-des-BIEFS
- SAINT-RÉMY-en-ROLLAT
- SAINT-YORRE
- SERBANNES
- SEUILLET
- VENDAT
- VICHY

Rémy Lacroix-CDT/Allier



Montagne et plaine, rural et urbain,  
un territoire attractif de 83 500 habitants.

### Le saviez-vous ?

- Vichy Communauté est un territoire de près de 750 km<sup>2</sup>.
- La commune la plus grande est Arfeuilles (59,6 km<sup>2</sup>), dix fois plus étendue que la commune la plus petite, Vichy (5,9 km<sup>2</sup>).
- Vichy Communauté compte 83 419 habitants.
- Le territoire compte plus de 30 000 emplois et 2 800 étudiants.

# L'exécutif de Vichy Communauté

75 femmes et hommes siègent à la Communauté d'agglomération. Ils sont les représentants des 38 communes membres. Ils ont élu le Président et 15 Vice-Présidents qui forment, avec le Bureau, l'exécutif.



**Claude MALHURET**  
 • Président de Vichy Communauté  
 • Maire de **Vichy #38\***  
 • Sénateur de l'Allier

\* le numéro indique celui de la commune reporté sur la carte en page #9



<p><b>Elisabeth CUISSET</b>                  • 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente déléguée à l'Aménagement de l'espace, et à l'Habitat                  • Maire de <b>Saint-Germain-des-Fossés #31</b></p>	<p><b>Jean-Sébastien LALOY</b>                  • 2<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à l'Enseignement supérieur, à la Métropole, à la Culture, au Sport et au Tourisme                  • Maire de <b>Cusset #15</b></p>	<p><b>François SZYPULA</b>                  • 3<sup>ème</sup> Vice-Président délégué aux Fonds européens, aux Politiques contractuelles, et au Conseil de développement                  • Maire d'<b>Arrones #3</b>                  Suppléant: Daniel LAPENDRY</p>	<p><b>Michel AURAMBOUT</b>                  • 4<sup>ème</sup> Vice-Président délégué au Développement durable, aux Energies, et aux Espaces naturels sensibles                  • Maire de <b>Busset #8</b>                  Suppléant: Bernard JACQUIER</p>
---	--	--	--



<p><b>Joseph GAILLARD</b>                  • 5<sup>ème</sup> Vice-Président délégué au Développement économique                  • Adjoint au maire de <b>Bellerive-sur-Allier #4</b></p>	<p><b>Joseph KUCHNA</b>                  • 6<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la Prévention des risques naturels, à la Valorisation et la Protection des rivières                  • Maire de <b>Saint-Yorre #34</b></p>	<p><b>Jean-Marc GERMANANGUE</b>                  • 7<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la Mobilité et aux Transports                  • Maire de <b>Vendat #37</b>                  Suppléante: Aline BAURY</p>	<p><b>Raymond MAZAL</b>                  • 8<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à l'Assainissement                  • Maire de <b>Cognat-Lyonne #12</b>                  Suppléant: Serge AUBUGEAU</p>
---	--	--	--



<p><b>Frédéric AGUILERA</b>                  • 9<sup>ème</sup> Vice-Président délégué aux Ressources humaines, aux Finances, à l'Administration générale et à la Mutualisation                  • Adjoint au Maire de <b>Vichy #38</b></p>	<p><b>André-Gilbert CROUZIER</b>                  • 10<sup>ème</sup> Vice-Président délégué aux Travaux et aux Bâtiments                  • Adjoint au Maire de <b>Creuzier-le-Vieux #14</b></p>	<p><b>Alain DUMONT</b>                  • 11<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à l'Enfance et à la Jeunesse                  • Maire de <b>Saint-Rémy-en-Rollat #33</b>                  Suppléante: Martine DEMARQUE</p>	<p><b>Franck GONZALES</b>                  • 12<sup>ème</sup> Vice-Président délégué aux Déchets ménagers et à l'Hygiène                  • Maire de <b>Charmeil #9</b>                  Suppléant: Claude SAUVAGNAT</p>
--	--	--	--



<p><b>Patrick MONTAGNER</b>                  • 13<sup>ème</sup> Vice-Président délégué aux Voiries communautaires et aux Liaisons routières                  • Maire d'<b>Abrest #1</b></p>	<p><b>Isabelle DELUNEL</b>                  • 14<sup>ème</sup> Vice-Présidente déléguée à la Cohésion sociale et l'Insertion                  • Maire d'<b>Espinasse-Vozelle #16</b>                  Suppléante: Simone BEAUVOIR</p>	<p><b>Jacques TERRACOL</b>                  • 15<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la Politique d'accueil et Ruralité                  • Maire d'<b>Arfeuilles #2</b>                  Suppléant: Gérard DEPALLE</p>
---	---	---

# Les Conseillers délégués

Le nombre de sièges pour chaque commune est fixé par la loi, en fonction du nombre d'habitants. Les communes ayant un seul représentant bénéficient d'un siège de suppléant. Les maires des 38 communes siègent au Bureau communautaire.



<p><b>Michel GUYOT</b>                  • Conseiller délégué aux Affaires juridiques, à la Commande publique, à la Gestion patrimoniale                  • Président de la Commission d'appel d'offres                  • Adjoint au Maire de <b>Saint-Germain-des-Fossés #31</b></p>	<p><b>Pierre BONNET</b>                  • Conseiller délégué au Très Haut Débit                  • Maire de <b>Seuillet #36</b>                  Suppléant: Louis MAUPLIN</p>	<p><b>Marilyne MORGAND</b>                  • Conseillère déléguée « Accessibilité handicap »                  • Conseillère municipale déléguée d'<b>Hauterive #18</b>                  Suppléant: Serge DELABRE</p>	<p><b>Annie CORNE</b>                  • Conseillère déléguée « Rénovation urbaine et CISPD »                  • Adjointe au Maire de <b>Cusset #15</b></p>
---	--	---	---



<p><b>Gabriel MAQUIN</b>                  • Conseiller délégué aux Relations avec les entreprises et les institutionnels                  • Adjoint au Maire de <b>Vichy #38</b></p>	<p><b>Jean-Dominique BARRAUD</b>                  • Conseiller délégué « Activités de pleine nature - Bois - Forêt »                  • Maire de <b>Lavoine #23</b>                  Suppléante: Véronique CLERE</p>	<p><b>Françoise SEMONSUT</b>                  • Conseillère déléguée « Parc naturel et Espaces naturels sensibles »                  • Maire de <b>Châtel-Montagne #10</b>                  Suppléant: Henri MOUTET</p>	<p><b>Jean-Marcel LAZZERINI</b>                  • Conseiller délégué « Ressource en eau »                  • Maire de <b>Ferrières-sur-Sichon #17</b>                  Suppléant: Jean-René LAFAYE</p>
--	--	---	---



<p><b>Christophe DUMONT</b>                  • Conseiller délégué « Plan local d'urbanisme intercommunal et Opération programmée d'amélioration de l'habitat en Montagne bourbonnaise »                  • Maire de <b>Molles #28</b>                  Suppléante: Valérie AFFAIRE</p>	<p><b>Jean-Marc BOUREL</b>                  • Conseiller délégué « Agriculture »                  • Maire de <b>La Chabanne #19</b>                  Suppléante: Monique CHAMBONNIERE</p>	<p><b>Michèle CHARASSE</b>                  • Conseillère déléguée « Services publics de proximité »                  • Maire de <b>Nizerolles #29</b>                  Suppléante: Claudette AMON</p>	<p><b>Jacques BLETTERY</b>                  • Conseiller délégué « Ressources humaines »                  • Maire de <b>Saint-Nicolas-des-Biefs #32</b>                  Suppléant: Daniel DEMANUELE</p>
--	---	--	--

## MEMBRES DU BUREAU :

<b>Bernard AGUIAR</b> Maire de <b>Le Vernet #25</b>	<b>Jérôme JOANNET</b> Maire de <b>Bellerive-sur-Allier #4</b>
<b>Jean-Pierre BLANC</b> Maire de <b>Billy #5</b>	<b>Christiane SEGUIN</b> Adjointe au Maire de <b>Brugheas #7</b>
<b>DÉSIGNATION PROCHAINE</b> <b>Creuzier-le-Neuf #13</b>	<b>Nicole COULANGE</b> Maire de <b>La Chapelle #19</b>
<b>Christian BERTIN</b> Maire de <b>Creuzier-le-Vieux #14</b>	<b>Philippe COLAS</b> Maire de <b>Châtelus #11</b>
<b>Christine BOUARD</b> Adjointe au Maire de <b>Serbannes #35</b>	<b>Gilles DURANTET</b> Maire de <b>Mayet-de-Montagne #24</b>
<b>Christian CATARD</b> Maire de <b>Bost #6</b>	<b>Alexandre GIRAUD</b> Maire de <b>La Guillerme #21</b>
<b>Gérard MARSONI</b> Maire de <b>Mariol #27</b>	<b>Monique MONTIBERT</b> Maire de <b>Laprugne #22</b>
<b>Carolle FAYOLLE</b> Maire de <b>Magnet #26</b>	<b>Fernand BOFFETY</b> Maire de <b>Saint-Clément #30</b>

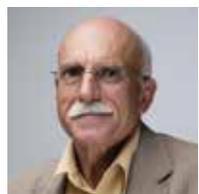
## MAIRES NON ÉLUS COMMUNAUTAIRES INVITÉS AU BUREAU :

- **Guy SOALHAT** - Maire de **Brugheas #7**
- **Léopold NUNEZ** - Maire de **Creuzier-le-Neuf #13**
- **Didier CORRE** - Maire de **Hauterive #18**
- **Raymond POURCHON** - Maire de **Serbannes #35**

# Les Conseillers communautaires

Les 75 élus forment le Conseil communautaire qui se réunit 5 à 6 fois par an ; les séances sont publiques et se tiennent à l'Hôtel d'agglomération.

## #1 Abrest #4 Bellerive-sur-Allier



**Fernand MINARD**  
• Adjoint au Maire



**Jérôme JOANNET**  
• Maire



**Françoise DUBESSAY**  
• Conseillère municipale



**Nicolas RAY**  
• Conseiller municipal



**Jeannine ROIG**  
• Conseillère municipale

## #5 Billy



**Jean-Michel GUERRE**  
• Conseiller municipal



**Jean-Pierre BLANC**  
• Maire  
Suppléant: Annick PERRICHON

## #6 Bost



**Christian CATARD**  
• Maire  
Suppléant: Serge BEUVARD

## #7 Brugheas



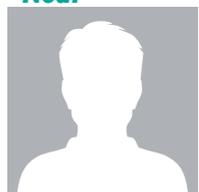
**Christiane SEGUIN**  
• Adjointe au Maire  
Suppléant: Nicolas PERRET

## #11 Châtelus



**Philippe COLAS**  
• Maire  
Suppléant: Jeanine MASSE

## #13 Creuzier-le-Neuf



En cours de désignation

## #14 Creuzier-le-Vieux



**Christian BERTIN**  
• Maire

## #15 Cusset



**Bertrand BAYLAUCQ**  
• Adjoint au Maire



**Annie DAUPHIN**  
• Adjointe au Maire



**Franck DUWICQUET**  
• Adjoint au Maire



**Josiane COGNET**  
• Adjointe au Maire



**Hervé DUBOSCQ**  
• Adjoint au Maire



**Pascale SEMET**  
• Conseillère municipale



**Jean-Yves CHEGUT**  
• Conseiller municipal



**Marie-Claude VALLAT**  
• Conseillère municipale

## #20 La Chapelle



**Nicole COULANGE**  
• Maire  
Suppléant: Patrick MARTIN

## #21 La Guillery



**Alexandre GIRAUD**  
• Maire  
Suppléant: Jean-François COHAS

## #22 Laprugne



**Monique MONTIBERT**  
• Maire  
Suppléant: Robert OSSEDAT

## #24 Le Mayet-de-Montagne



**Gilles DURANTET**  
• Maire  
Suppléant: Colette RIBOULET

## #25 Le Vernet



**Bernard AGUIAR**  
• Maire  
Suppléant: Jacqueline BAPTISTE

## #26 Magnet



**Carole FAYOLLE**  
• Maire  
Suppléant: Jean-Guy GENESTE

## #27 Mariol



**Gérard MARSONI**  
• Maire  
Suppléant: Françoise LAMARQUE

## #30 Saint-Clément



**Fernand BOFFETY**  
• Maire  
Suppléant: Jeanine THOMARAT

## #34 Saint-Yorre



**Martine MERLE**  
• Adjointe au Maire

## #35 Serbannes



**Christine BOUARD**  
• Adjointe au Maire  
Suppléant: Bernard CHABANON

## #38 Vichy



**Claire GRELET**  
• Adjointe au Maire



**Charlotte BENOIT**  
• Adjointe au Maire



**Evelyne VOITELLIER**  
• Adjointe au Maire



**Yves-Jean BIGNON**  
• Adjoint au Maire



**Marie-Christine STEYER**  
• Adjointe au Maire



**Bernard KAJDAN**  
• Adjoint au Maire



**Myriam JIMENEZ**  
• Conseillère municipale déléguée



**Jean-Jacques MARMOL**  
• Adjoint au Maire



**Sylvie FONTAINE**  
• Conseillère municipale déléguée



**William PASZKUDZKI**  
• Conseiller municipal



**Marie-Odile COURSOL**  
• Conseillère municipale



**Jean-Louis GUITARD**  
• Conseiller municipal délégué



**François SKVOR**  
• Conseiller municipal



**Christophe POMMERAY**  
• Conseiller municipal



**Marie-José CONTE**  
• Conseillère municipale

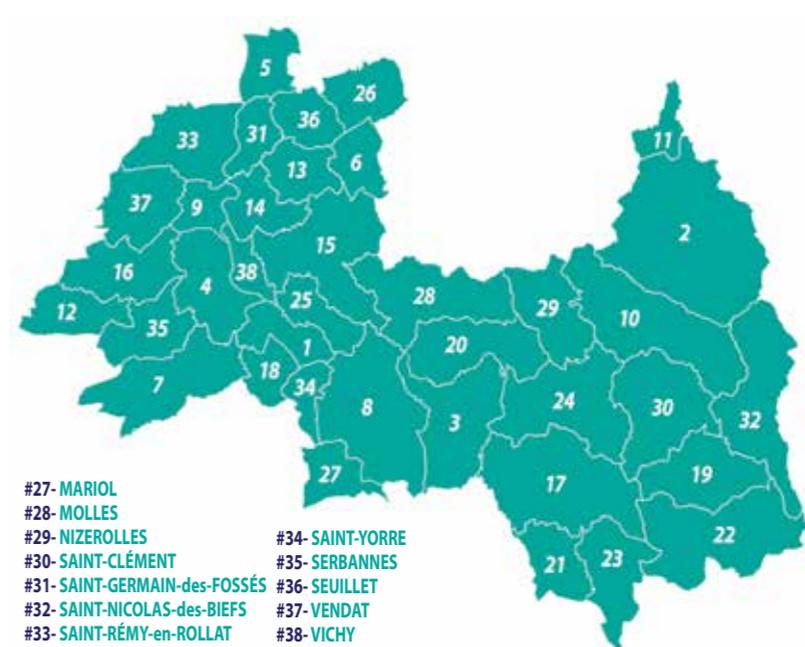


**Christiane LEPRAT**  
• Conseillère municipale



**Jean-Philippe SALAT**  
• Conseiller municipal

- #1- ABREST
- #2- ARFEUILLES
- #3- ARRONNES
- #4- BELLERIVE-sur-ALLIER
- #5- BILLY
- #6- BOST
- #7- BRUGHEAS
- #8- BUSSET
- #9- CHARMEIL
- #10- CHÂTEL-MONTAGNE
- #11- CHÂTELUS
- #12- COGNAT-LYONNE
- #13- CREUZIER-le-NEUF
- #14- CREUZIER-le-VIEUX
- #15- CUSSET
- #16- ESPINASSE-VOZELLE
- #17- FERRIÈRES-sur-SICHON
- #18- HAUTERIVE
- #19- LA CHABANNE
- #20- LA CHAPELLE
- #21- LA GUILLERMIE
- #22- LAPRUGNE
- #23- LAVOINE
- #24- LE MAYET-de-MONTAGNE
- #25- LE VERNET
- #26- MAGNET



## Des liens très forts

# Deux territoires unis depuis toujours

Réunir, au sein d'une même communauté, les communes du Val d'Allier et celles de la Montagne Bourbonnaise, c'est traduire en réalité administrative les liens que leurs habitants ont tissés tout au long des siècles.



Le marché de Cusset existe depuis plusieurs siècles.

Dans sa *Description générale du Bourbonnais* éditée en 1569, le géographe Nicolas de Nicolai ne manque pas de relever les étroites relations économiques entre Cusset et la montagne toute proche. Il nous apprend qu'au XVI<sup>ème</sup> siècle se tenaient à Cusset pas moins de dix foires par an plus un marché chaque mercredi et chaque samedi. D'après l'auteur, « *le commerce y est fort bon* ». Arrivent de la montagne « *grand nombre de bétail* », du seigle et de l'avoine. Les paysans les échangent contre du vin produit « *en grande quantité* » autour de Cusset et qui « *ne cède en bonté aux vins de la province* », du blé cultivé du côté de Vichy et de l'huile. Le géographe précise également que la pierre et les bois extraits de ces montagnes ont été utilisés pour construire la ville de Cusset.

### Des liens humains et commerciaux forts

D'autres écrits témoignent que, pour les affaires religieuses, judiciaires et politiques, les habitants de l'actuelle Montagne Bourbonnaise, comme ceux du Val d'Allier, ont très longtemps dépendu de l'abbaye de Cusset construite au V<sup>ème</sup> siècle près du Sichon et à partir de laquelle le bourg s'est développé.

Pendant de longs siècles, la vallée du Sichon, parcourue à pieds ou en char à boeufs, a permis les échanges humains et commerciaux entre le Val d'Allier et la Montagne Bourbonnaise. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, une voie de chemin de fer a pris le relais. Six gares – Vichy, Cusset, Molles, Le Mayet, Ferrière et Lavoine-Laprugne – jalonnaient ses 38 km parcourus par le fameux « tacot » - connu dans toute la région - dont les locomotives à vapeur étaient essouffées et parfois surchauffées à la montée... Dans les deux sens, ses voitures peu confortables étaient le plus souvent bondées de voyageurs qui allaient rendre visite à des amis ou à leur famille, travailler, honorer un rendez-vous médical, rejoindre un collège ou un lycée, vendre leurs produits sur les marchés de Cusset ou Vichy... Des curistes l'empruntaient pour s'aérer en flânant sur les chemins de la Montagne Bourbonnaise. À la descente, des wagons chargeaient notamment du bétail, des planches de bois destinées à la Compagnie fermière, pour la fabrique de caisses pour les eaux minérales, du granit ou du tuf rhyolitique. Cette roche volcanique très dure a d'ailleurs été la dernière à emprunter la voie de la Montagne Bourbonnaise puisque la carrière de Malavaux a été desservie jusqu'en 1963 alors que le tacot est resté à quai le 22 avril 1949. Depuis, c'est en voitures et camions que l'on relie le Val d'Allier à la Montagne Bourbonnaise, aller et retour...

## Les enjeux de Vichy Communauté

# Faire plus et mieux ensemble

La création de Vichy Communauté va permettre de déployer des projets sur l'ensemble de son territoire.

La naissance de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté, le 1<sup>er</sup> janvier 2017, a été préparée en 2016 par des élus de la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise, réunis au sein d'un comité de pilotage et épaulés par les cadres de ces deux collectivités. Tout au long de l'année, ils ont analysé les atouts de ces territoires, défini les grands principes de leur union et tracé les projets de cette nouvelle communauté d'agglomération. Il revient maintenant au conseil communautaire installé en janvier de les préciser et de les mettre en œuvre.

Maintenir et développer les services de proximité rendus aux habitants de Vichy Communauté : tel est le premier des principes. Rien ne va changer ni pour la distribution de l'eau potable et l'assainissement ni pour la collecte et le traitement des déchets.

### Des services de proximité...

Autre principe : veiller à l'équilibre entre les parties urbaines et rurales, qu'elles soient situées en plaine ou en montagne. Un Vice-Président est chargé de la politique d'accueil, des services publics en milieu rural et des commerces de proximité. La Communauté d'agglomération va développer les missions de la Maison des services au public en milieu rural déjà installée au Mayet-de-Montagne et labellisée par l'Etat. Cet engagement va se concrétiser par l'extension des horaires d'ouverture courant 2017. Enfin, plusieurs aides à l'investissement des communes qui avaient

été mises en place dans le territoire de l'ancienne communauté d'agglomération seront étendues à celui de la Montagne Bourbonnaise (voir page 15).

### ... et des grands projets

Le projet d'agglomération élaboré par Vichy Val d'Allier et dessinant les grands projets à l'horizon 2025 va prendre en compte les préoccupations de la Montagne Bourbonnaise : un nouveau document sera adopté dans le courant de l'année (voir page 14). Parallèlement, Vichy Communauté va lancer son projet Pôle d'économie sportive et de santé sur l'ensemble de son territoire (voir page 13). Afin de favoriser le tourisme, elle va signer avec le Conseil Départemental de l'Allier un contrat d'aménagement touristique pour la Montagne Bourbonnaise. Au total, tous projets et tout dispositifs confondus, environ 3 millions d'euros seront investis en 6 ans au profit de la Montagne Bourbonnaise : une capacité d'investissement plus que doublée.

Pour pouvoir financer ses investissements dans un contexte de baisse constante des dotations de l'Etat et sans augmenter la pression fiscale, Vichy Communauté va engager un programme d'économies. Celui-ci passe par la mutualisation des services entre les communes et la communauté d'agglomération. Ce processus mis en place par Vichy Val d'Allier à partir de 2015 sera étendu dès 2017 aux communes de l'ancienne Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise.



Tourisme et sport : un enjeu commun.

## Entretien avec Jean-Dominique Barraud, maire de Lavoine

# Veiller à l'équilibre entre les territoires

Après quelques réticences, le maire de la commune la plus élevée de Vichy Communauté, est devenu un partisan de cette nouvelle collectivité qui doit permettre aussi le développement de la Montagne Bourbonnaise.



L'horloge de Lavoine au centre du village, face à la mairie fonctionne avec l'eau et des billes en bois.

### Qu'est-ce que chacun des deux territoires qui forment Vichy Communauté apporte à l'autre ?

Jean-Dominique Barraud : Vichy nous amène quelque chose d'essentiel : son nom et sa notoriété. Cela n'a pas de prix. La Montagne Bourbonnaise apporte la nature et ses paysages. C'est une richesse qu'il va falloir préserver.

### Avez-vous toujours soutenu ce projet de fusion des deux communautés de communes ?

J.D.B. : Dans un premier temps j'avais des réticences. Je craignais que la Montagne Bourbonnaise perde son identité et son indépendance et que les élus de ce territoire aient moins d'initiatives et de responsabilités. Alors que la commune de Lavoine gère en direct son approvisionnement en eau potable, je me posais surtout des questions sur ce dossier puisque dans deux ans il y aura un service de l'eau unique.

### Pourtant, en 2016, vous avez fait partie du comité de pilotage qui a préparé cette fusion...

J.D.B. : Lorsque le Préfet a pris l'arrêté de création de la nouvelle Communauté d'agglomération, je me suis dit qu'il ne fallait pas nous apitoyer mais, au contraire, travailler avec nos collègues, amener des idées.

Avec comme première priorité l'équilibre entre les territoires urbain, péri-urbain et rural. Alors que Vichy Val d'Allier avait déjà ses projets et leurs financements il faut mettre en place des projets pour la Montagne Bourbonnaise, investir pour son développement.

### Quel doit être le fil conducteur de ces projets ?

J.D.B. : Toute proche du bassin de Vichy et située à une heure de Clermont-Ferrand, et à 1h15 de Lyon, la Montagne Bourbonnaise doit jouer la carte des activités de pleine nature : sports (avec le CREPS), tourisme, classes vertes... Pour cela, nous devons préserver cette richesse et entretenir nos paysages : face à la déprise agricole il ne faut pas se laisser envahir par les plantations forestières et les friches.

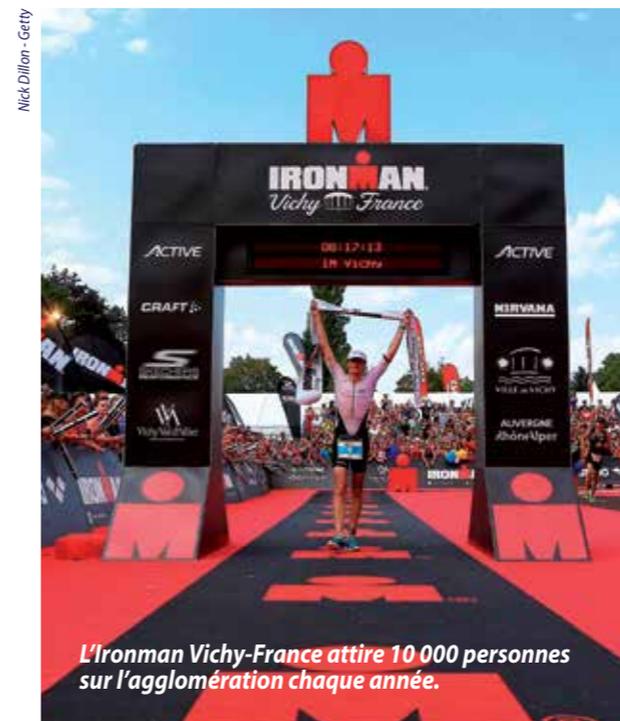
### Vos réticences des premiers temps se sont-elles effacées ?

J.D.B. : Maintenant, je suis plus que partant pour cette Communauté d'agglomération, à condition de travailler toujours sur des bases correctes et solides et de mettre cartes sur tables.

## Développement économique

# Priorité aux sports

La conjugaison des atouts du Val d'Allier et de la Montagne Bourbonnaise va permettre à Vichy Communauté de créer un Pôle d'économie sportive sur l'ensemble de son territoire.



L'Ironman Vichy-France attire 10 000 personnes sur l'agglomération chaque année.

Nick Dillon - Getty

Natation, aviron, escrime, tir à l'arc, football, rugby, triathlon... Pour parfaire leur entraînement ou pour participer à des compétitions, de nombreux sportifs et des champions de haut niveau, français et étrangers, connaissent Vichy comme l'un des sites majeurs du sport en France. Ses infrastructures – parc omnisports, Stade Aquatique, plan d'eau – et ses capacités d'hébergement expliquent en partie cette reconnaissance par les clubs et fédérations. Elle est aussi le résultat d'une politique de modernisation et

d'accueil menée depuis plusieurs années par la Ville de Vichy puis par la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier. Aujourd'hui le sport génère deux fois plus de nuitées que le thermalisme. « On évalue à 50 millions d'euros l'ensemble des recettes générées par ces activités », indique Frédéric Aguilera, Vice-Président de Vichy Communauté. « Ces retombées concernent l'ensemble du bassin de Vichy et au-delà. Par exemple, des participants et spectateurs de l'Ironman sont logés dans des gîtes ruraux de la Montagne Bourbonnaise. »

### Des retombées économiques très importantes

Compte tenu de ces acquis, il est logique que Vichy Communauté place la création d'un Pôle d'économie sportive et de santé au premier rang de ses priorités. « C'est un axe fort de développement économique qui fait le lien entre nos deux anciennes communautés », affirme Claude Malhuret, Président de Vichy Communauté. Ce projet comprend la rénovation et le développement du vaste complexe sportif de la rive gauche de l'Allier - de l'ancienne piscine de Bellerive à l'aéroport – et, dans la Montagne Bourbonnaise, l'organisation d'une offre d'activités de sports de pleine nature - randonnée, VTT, escalade, sports d'eau vive, ski de fond géocaching, accrobranche notamment. « Pris séparément, le potentiel de développement de chacun des secteurs du territoire est déjà important. Il est évident que leur mise en synergie recèle une force d'attractivité tant auprès des sportifs professionnels qu'amateurs, mais aussi sur le plan touristique », conclut Claude Malhuret.

### À la découverte des trésors naturels de la Montagne Bourbonnaise Été comme Hiver.



Rémy Lacroix-CDAllier

### Une terre de sports de pleine nature

Chemins, rivières, plans d'eau, rochers, forêts, sommets... La Montagne Bourbonnaise ne manque pas de ressources pour faire éclore des activités de sports de pleine nature. Toutefois, celles-ci doivent être organisées, des aménagements sont nécessaires, des projets privés ont besoin de soutiens techniques et financiers. C'est ce que va permettre le contrat de développement touristique et d'activités de pleine nature qui est en cours d'élaboration. Il sera signé dans les prochains mois par Vichy Communauté et le Conseil Départemental de l'Allier qui ont prévu d'y injecter 2,5 millions d'euros sur cinq ans.

## Projet d'agglomération

# La feuille de route de Vichy Communauté va être actualisée

Le projet d'agglomération adopté par Vichy Val d'Allier en 2015 va être actualisé et prendra en compte, dès 2017, les spécificités et les besoins de la Montagne Bourbonnaise.

En 2014, les élus de Vichy Val d'Allier, ont lancé l'élaboration d'un « projet d'agglomération » qu'ils ont adopté l'année suivante avec 2025 pour horizon. Véritable feuille de route de l'action de la collectivité, ce document identifie les enjeux pour son territoire : développement économique, proximité, solidarité territoriale. Certains volets de ce projet ont très vite été mis en œuvre. Par exemple, la deuxième tranche du boulevard urbain et la poursuite des aides aux communes.

Cinq études ont été lancées pour préparer des chantiers qui visent à allier qualité de vie et attractivité de l'agglomération : le pôle loisirs-tourisme de Saint-Yorre et Abrest, la base de loisirs nature de Saint-Germain-des-Fossés et Billy, le parc naturel urbain de Port-Charmeil, la réhabilitation du Sichon en cœur urbain, pour faire de



ses berges un lieu de promenade, la boucle des Isles et les têtes de pont. « Ce projet d'agglomération témoigne de notre capacité à avancer collectivement. Nous allons l'actualiser pour prendre en compte les préoccupations de la Montagne Bourbonnaise et les harmoniser avec celles de Vichy Val d'Allier », indique Claude Malhuret, Président de Vichy Communauté. Ce document sera remis à jour dans le courant de cette année 2017.



## Près de 3 000 étudiants dans l'agglomération

L'enseignement supérieur est un axe fort du projet d'agglomération et Vichy Communauté sait pouvoir compter sur ses liens avec l'Université Clermont-Auvergne et l'aménagement du site des Docks de Blois, à Vichy, (qui va permettre la construction de la nouvelle école de kinés) pour développer des filières universitaires.

## Une aggro aux côtés des communes

Avec l'opération Cocon et l'aménagement des bourgs ruraux, Vichy Communauté soutient l'investissement des communes.

### Ensemble pour économiser l'énergie

Reprenant une idée originale du Département du Puy-de-Dôme et de l'Audhme, Vichy Val d'Allier a lancé, en 2016, l'opération « Cocon Vichy Agglomération » qui concerne maintenant les 38 communes de la nouvelle communauté d'agglomération. Ce dispositif vise à aider les communes à isoler les combles perdus des bâtiments publics afin de leur permettre de réduire leurs dépenses d'énergie. C'est bon pour les finances publiques et bon pour l'environnement par la réduction des émissions de gaz à effet de serre...

Le soutien de la Communauté d'agglomération prend la forme d'un diagnostic, d'une subvention aux travaux d'isolation et d'un suivi de ceux-ci. En outre, Cocon concrétise l'adage « L'union fait la force ! » : la mutualisation des chantiers réduit les coûts des travaux, le volume des économies d'énergie qui seront réalisées permet la mise en œuvre d'un mode de financement original par l'activation du dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE).

La première tranche de Cocon concerne 26 communes soit plus de 140 bâtiments cumulant près de 35 000 m<sup>2</sup> de combles. Une deuxième tranche va démarrer en 2017.

L'agglomération réserve une enveloppe annuelle de 1,5 million d'euros d'aides à l'investissement des communes.

### Améliorer le cadre de vie des communes rurales

Deux dispositifs d'accompagnement des projets d'investissements des communes mis en place par Vichy Val d'Allier sont étendus aux communes de la Montagne Bourbonnaise.

Depuis 2004, les communes rurales membres de Vichy Val d'Allier ont reçu le soutien de la Communauté d'agglomération pour financer des travaux d'aménagement et de requalification de l'espace public des bourgs : sécurité routière, éclairage public, mise en valeur du patrimoine, embellissement du cadre de vie (enfouissement des réseaux d'électricité par exemple), développement des modes doux de déplacement, requalification de logements dégradés... Dans le cadre de ce dispositif, qui accompagne les CCAB (Contrats communaux d'aménagement de bourg) financés par le Conseil Départemental de l'Allier, la Communauté d'agglomération a apporté, en 10 ans, 1,8 millions d'euros de subventions aux communes.

Cette aide peut être cumulée avec un autre soutien à l'investissement des communes : le FICT (Fonds intercommunal de cohésion territoriale) créé en 2013 par la Communauté d'agglomération. Entre 2013 et 2016, Vichy Val d'Allier a versé un million d'euros par an aux communes pour les aider à financer leurs investissements.



Préserver l'attrait des bourgs grâce à l'investissement.

Maison des Dîmes à Châtelus.

## Logement

# Des aides financières pour la rénovation

Depuis la fusion de la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise et de la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier, le soutien à la rénovation des logements est étendue aux habitants de la Montagne Bourbonnaise.



Dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) mise en place par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le Département de l'Allier et la Communauté d'agglomération, les propriétaires de logements peuvent bénéficier de conseils, d'un accompagnement technique gratuit, d'une étude des travaux et de subventions qui peuvent atteindre, dans certaines conditions, jusqu'à 60 % du montant total des travaux (voir coordonnées page 21).

## Boulevard urbain

# Un projet qui améliore le cadre de vie de tous

Déployé entre Vichy et Cusset, le boulevard urbain facilite les déplacements de tous ceux qui fréquentent ou traversent ces deux villes.

Réduire les nuisances dans les quartiers résidentiels, sécuriser et fluidifier les déplacements automobiles tout en facilitant le développement des modes doux, améliorer l'accès au Centre hospitalier, aux lycées, aux zones commerciales, désenclaver des quartiers d'habitats (Presles, Les Garets ou Puy-Besseau). Tels sont les grands objectifs du boulevard urbain.

Depuis 2013, la première partie de cet axe, baptisée avenue de la Liberté, relie le Centre Hospitalier de Vichy à la Cité scolaire Albert-Londres (Cusset). En juin 2016, Vichy Val d'Allier a lancé les travaux de la deuxième tranche de cette avenue qui se prolongera simultanément en deux tronçons : élargissement de la rue de Bordeaux (Vichy) et création d'une voie entre l'avenue de Vichy et le boulevard Alsace-Lorraine à Cusset. Cette tranche représente un budget de 10 millions d'euros pour lequel Le Conseil Départemental de l'Allier apporte une aide de 1,13 million à la Communauté d'agglomération. Les communes de Vichy et Cusset prennent en charge la création ou la rénovation des réseaux d'éclairage public et d'eau potable (près de 670 000 euros). Par la suite, le boulevard urbain sera relié au secteur de Beauséjour pour faciliter l'accès à Creuzier-le-Vieux.



Le boulevard du cœur urbain de l'agglomération, sera ouvert à la circulation cet été. Resteront ensuite à réaliser les aménagements paysagers et finitions.

## Au cœur des services

# Vichy Communauté à votre écoute

Retrouvez ici les coordonnées des services de Vichy Communauté.

## Hôtel d'agglomération

9 place Charles de Gaulle - CS92956 - 03209 Vichy Cedex  
Téléphone : 04 70 96 57 00 - Fax : 04 70 96 57 10  
Courriel : [accueil@vichy-communaute.fr](mailto:accueil@vichy-communaute.fr)



**Horaires d'ouverture :**  
Du lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30  
Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h

[www.vichy-communaute.fr](http://www.vichy-communaute.fr)

## Maison des Services au Public du Mayet-de-Montagne

La Maison des services au public au Mayet-de-Montagne (MSAP) va connaître une amplification de ses horaires d'ouverture au public. Cet espace dédié aux services à la population (accueil des permanences de la CARSAT, la CPAM, Pôle emploi, la CAF, le centre médico-psychologique adultes et enfants les services de santé au travail interentreprises de l'Allier ou la Trésorerie).

Pour le portage de repas à domicile, la halte-garderie, le relais assistants maternels (RAM) et la téléassistance s'adresser à **Vichy Communauté**.

### Horaires de la Maison des Services au Public de Vichy Communauté :

- le lundi et mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

- le mercredi de 8h30 à 12h

- le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

- fermée le vendredi

26 rue Roger Dégoulange - 03250 Le Mayet-de-Montagne

Tél. : 04 70 59 36 67

# Fourrière automobile

La fourrière automobile est gérée par une société privée, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public conclu avec Vichy Communauté.

SARL Chauvin - 109 Route Nationale - Les bois de l'eau à Espinasse-Vozelle  
Tél. : 04 70 31 25 50

Ouverture au public de 9h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi.

**Enlèvement des véhicules 24h/24 7j/7 dans un délai maximum :**

- d'une demi-heure dans la zone urbaine (Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier).

- d'une journée sur le territoire des autres communes de Vichy Communauté, sauf urgence signalée par les personnes habilitées à prescrire la mise en fourrière.

- dans les 3 jours ouvrés, et aux horaires d'ouverture du délégataire, pour les véhicules se trouvant dans des lieux publics ou privés où ne s'applique pas le Code de la route sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération.

## Faire garder vos enfants...

### Petite enfance

Pour les enfants de 3 mois à 3 ans, Vichy Communauté propose plusieurs multi-accueils et crèche familiale.

#### Renseignements et inscriptions :

Espace Familles de Vichy Communauté

Tél. : 04 70 96 57 12

Païement au Trésor public ou en ligne sur [www.vichy-communaute.fr](http://www.vichy-communaute.fr)

Le territoire compte aussi des Relais d'assistantes maternelles destinés aux assistant(e)s maternel(le)s et non ouverts au public.

#### Pôles multi-accueils ouverts du lundi au vendredi :

##### • Halte Garderie de la Fée Bout de Chou

26 rue Roger Dégoulangue au Mayet de Montagne

Tél. : 04 70 59 71 42

Ouvert de 9h à 17h (fermé le mercredi)

##### • L'Ilot Calin

21 rue d'Alsace à Vichy

Tél. : 04 70 96 57 20

Ouvert de 7h15 à 19h

##### • Les Moussaillons

Boulevard du Maréchal Franchet d'Esperey à Vichy

Tél. : 04 70 98 74 49

Ouvert de 8h30 à 18h

##### • Les Garets

30 rue des Pâquerettes à Vichy

Tél. : 04 63 01 10 93

Ouvert de 7h45 à 17h30

##### • Françoise-Dolto

12 rue Wilson à Cusset

Tél. : 04 70 98 57 38

Ouvert de 8h à 18h

##### • Robert-Debré

12 bis Esplanade François

Mitterrand à Bellerive-sur-Allier

Tél. : 04 70 32 49 70

Ouvert de 7h30 à 18h30

##### • Le Bout'en Train

Rue des Ecoles à Saint-Germain-des-Fossés

Tél. : 04 70 32 48 45

Ouvert de 7h45 à 18h



### Petite enfance et Centre de loisirs :

Dans l'agglomération d'autres structures existent gérées par les communes, avec l'aide de Vichy Communauté. Renseignements auprès des mairies.

## Centres de loisirs

### Enfance

De 3 à 17 ans, Vichy Communauté propose plusieurs accueils de Loisirs sur son territoire.

Inscriptions environ 1 mois avant les vacances scolaires (2 mois pour l'été).

#### Renseignements et inscriptions :

Espace Familles de Vichy Communauté

Tél. : 04 70 96 57 12

Païement au Trésor public ou en ligne sur [www.vichy-communaute.fr](http://www.vichy-communaute.fr)

##### • Le Petit Prince (pour les 7 à 11 ans)

19 rue du stade à Bellerive sur Allier

Tél. : 04 70 32 02 37

##### • Les Garets (pour les 3 à 6 ans)

30 rue des Pâquerettes à Vichy

Tél. : 04 63 01 10 93

##### • Le Pôle Enfance Pierre Corniou (pour les 3 à 11 ans)

12 bis Esplanade François Mitterrand à Bellerive sur Allier

Tél. : 04 70 96 57 04

##### • Turgis (pour les 3 à 11 ans)

Route de Chassignol à Cusset

Tél. : 04 70 98 17 83

##### • Saint-Germain-des-Fossés (pour les 3 à 11 ans)

Rue du Moulin Froid à Saint-Germain-des-Fossés

Tél. : 04 70 58 19 62

##### • Vendat (pour les 3 à 11 ans)

3 rue des Landes à Vendat

Tél. : 04 70 41 20 12

##### • Le Parc du Soleil (pour les 5 à 11 ans)

Avenue de France - Parc des Bourins à Vichy

Tél. : 04 70 32 32 84

##### • Accueil des ados (de 12 à 17 ans)

dans un des centres pendant les vacances scolaires



## Etudier...

### Pôle Universitaire de Vichy

Des formations jusqu'à Bac+5 (commerce, communication et multimédia, économie, gestion, droit, management, santé, nutrition, pharmacie...), une médiathèque universitaire,



#### une cafétéria, des chambres d'étudiants...

1 avenue des Célestins à Vichy

Tél. : 04 70 30 43 43

Fax : 04 70 30 43 60

Courriel :

[universite@vichy-communaute.fr](mailto:universite@vichy-communaute.fr)

[www.vichy-universite.com](http://www.vichy-universite.com)

### Médiathèque de l'Orangerie

Ouverte de septembre à juin : du lundi au vendredi de 10h à 18h30

Tél. : 04 70 30 43 50

Courriel :

[mediatheque-orangerie@vichy-communaute.fr](mailto:mediatheque-orangerie@vichy-communaute.fr)

Le Centre Social au Mayet-de-Montagne, le Point Information Jeunesse de Vichy Communauté et la Mission Locale à Vichy informent les jeunes dans tous les domaines de la vie quotidienne et leur offrent, dans leurs locaux, des services gratuits accessibles toute l'année.

[www.csrnontagnebourbonnaise.centres-sociaux.fr](http://www.csrnontagnebourbonnaise.centres-sociaux.fr)

[www.info-jeunes.net](http://www.info-jeunes.net)

[www.missionlocale-vichy.fr](http://www.missionlocale-vichy.fr)

## Se déplacer

### Transport urbain

9 lignes de bus le territoire de Vichy Communauté, des services les dimanches et jours fériés, un service à la demande avec « Mobivie sur mesure »... [www.mobivie.fr](http://www.mobivie.fr)

### Transport à la demande

Adhésion (obligatoire), renseignements et réservations (au plus tard la veille avant 17h) : Hôtel d'Agglomération - service Mobilité de Vichy Communauté - 9 place Charles de Gaulle à Vichy

#### • Mobil'Hand

Transport à la demande en porte-à-porte pour personnes à mobilité réduite (résidents du territoire de Vichy Communauté uniquement et carte d'invalidité sur taux minimum de 80%). Trajet simple : 2€ - carnet de 10 tickets : 17 €

Tél. : 04 70 96 16 16 (du lundi au vendredi)

#### • Mobival

Transport à la demande aux horaires et arrêts organisés dans les communes non desservies par le réseau urbain Mobivie (résidents du territoire de Vichy Communauté uniquement).

Tarif unique : 2€ le trajet.

Tél. : 04 63 64 72 00 (du lundi au vendredi)

#### • Location de vélos : VIVÉLO

Service de location de vélos de courte, moyenne ou longue durée.

Du lundi au samedi de 8h à 18h30. 80 Vélodons dont 40 classiques et 40 à assistance électrique.

#### LE KIOSQUE :

1 place de la Gare à Vichy

Tél. : 04 70 97 81 29

Du lundi au samedi : 8h-18h30

Tarifs évolutifs en fonction du vélo et de la durée de la location. Première heure gratuite. Un tarif réduit est proposé aux détenteurs d'un abonnement bus, train ou autocar. Un parking à vélos extérieur sécurisé est accessible 7j/7 et 24h/24.

#### • Transport scolaire

Pour tout renseignement, contacter le 04 70 96 57 03.

[www.vichy-communaute.fr/services/se-deplacer/transport-scolaire/](http://www.vichy-communaute.fr/services/se-deplacer/transport-scolaire/)



## Se détendre...

### Apprendre la musique

Projet de création d'un Conservatoire d'agglomération qui regroupe les écoles de Vichy, Cusset, Bellerive-sur-Allier et Saint-Yorre.

Coordonnées actuelles :

#### • Bellerive-sur-Allier

27 rue de Beauséjour

Tél. : 04 70 59 95 09

bellerive.emm@ville-bellerive.com

#### • Cusset

Rue du marché au blé

Tél. : 04 70 30 95 12

#### • Saint-Yorre :

2 avenue de Thiers

Tél. : 04 70 59 44 11

#### • Vichy (CRD)

96 rue du Maréchal Lyautey

Tél. : 04 70 58 42 70

### Piscines

#### • Stade Aquatique à Bellerive-sur-Allier

Rue des Chabannes Basses

Tél. : 04 70 96 57 64

[www.stade-aquatique-vva.fr](http://www.stade-aquatique-vva.fr)

Courriel :

stade-aquatique@vichy-communautefr

#### • Piscine de Cusset

Avenue de l'Europe

Tél. : 04 70 97 45 88

#### • Piscines d'Été

##### - à Saint-Yorre

La Gravière

Tél. : 04 70 59 22 48

##### - à Saint-Germain-des-Fossés

Le Levrault

Tél. : 04 70 59 67 71

### Boulodromes

#### • Boulodrome communautaire Roger Dromard

Champ des justices à Cusset

#### • Boulodrome communautaire de Vichy-Bellerive

Route de Charneil à Bellerive-sur-Allier

Accès réservé aux associations. Réservation obligatoire auprès du service des Sports de Vichy Communauté.

Tél. : 04 70 96 57 93

### Stade universitaire du tir aux pigeons

Rue Claude Descloitre à Bellerive-sur-Allier

Entraînements et matchs universitaires.

Réservation obligatoire auprès du service des Sports de Vichy Communauté.

Tél. : 04 70 96 57 93

### Skate park

Situé dans l'enceinte du stade universitaire - géré par l'Association Laralaru

Tél. : 06 51 34 59 73

### Stade équestre du Sichon

Rue Jean-Jaurès à Vichy

Organisation de compétitions de saut d'obstacles, démonstrations de chevaux et d'événementiels

Tél. : 04 70 31 67 81



### Parc Omnisports

- 150 hectares de parcs boisés et d'installations sportives
- 35 hectares de pelouses et de plantations

Un plan d'eau de 100 hectares (voile, canoë, aviron, ski nautique, motonautisme, jet ski en loisir et compétition), une rivière artificielle avec 350 m d'eaux vives (canoë kayak), des stades (athlétisme, football, rugby), courts de tennis, complexes boulistes, stands de tir à l'arc, pistes de modèles réduits, piste de bi-cross, CRAPA (circuit rustique aménagé de plein air) Des salles de sport (handball, volley ball, basket-ball), de judo, d'escrime, de musculation spécialisée et un Centre Médico Sportif, pour le contrôle des athlètes, complètent cette installation.

## Habiter, construire, rénover...

### Maison de l'Habitat et de l'Energie

La Maison de l'Habitat et de l'Energie réunit l'ensemble des acteurs de l'habitat pour répondre à vos questions juridiques, financières, urbanistiques, architecturales liées au logement : service Habitat de Vichy Communauté, CAUE 03, ADIL 03, SDE, Conseil Départemental, Espace Info Energie...

L'Atrium - 37 avenue de Gramont à Vichy

Tél. : 04 63 01 10 65

Ouverture : lundi de 14h à 17h - mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - vendredi de 9h à 12h.

*Permanence au Mayet de Montagne, à la Maison des Services au Public, le premier lundi de chaque mois de 9h à 12h*

### Service ADS (Application du Droit des Sols) dont permis de construire.

Le Service ADS assure l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclaration préalable...) pour le compte des communes de Vichy Communauté disposant d'un document d'urbanisme.

La mairie reste l'interlocuteur privilégié du public pour tout renseignement lié au droit du sol, pour la délivrance des formulaires types, pour le dépôt et l'enregistrement des demandes d'autorisations d'urbanisme...

En amont du dépôt du dossier, le service ADS peut recevoir le public pour apporter un conseil architectural et/ou paysager...

14 rue Foch à Vichy

Tél. : 04 63 01 10 45

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (possibilité de rendez-vous de 12h à 13h30 et de 17h à 18h).

## Fourrière animalière

**La fourrière animalière est gérée par une société privée, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public conclu avec Vichy Communauté.**

Groupe Sacpa Chenil Service

Lieu-dit Forêt de Genzat à Brugheas

Tél. : 04 70 41 17 79

Ouverture au public de 10h à 17h du lundi au vendredi sans interruption et de 10h à 12h30 le samedi.

### Assainissement

• Pour toute question sur les réseaux neufs, les extensions de réseaux ou les réseaux existants :

Bureau d'études et Service Exploitation Assainissement de Vichy Communauté

10 rue de Romainville à Cusset

Tél. : 04 70 30 58 90

• N° astreinte Assainissement (pour toutes les urgences liées à l'assainissement) : 06 25 89 74 28

• Pour les factures d'assainissement (redevance) :

Païement par enveloppe retour TIP ou directement au Trésor Public

Pour toute question sur les factures de redevance

d'assainissement : 04 70 30 58 98

### Déchets ménagers

La Collecte des déchets par le délégataire de service public ne concerne que les communes de Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy.

• Pour les autres communes du territoire de Vichy Communauté :

Contactez le Sictom Sud-Allier à Bayet (Tél. : 04 70 45 51 67) Planning de distribution des sacs en Mairie ou auprès du Sictom.

• La déchèterie de Vichy Communauté située chemin de la Perche à Cusset est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

**Fermeture le dimanche et les jours fériés**

*Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.*

## Recyclerie

# Nouveaux horaires pour le shopping



Depuis le début de l'année, la Recyclerie de Vichy Communauté, gérée par l'association Siel, ouvre son magasin une demi-journée supplémentaire, le lundi après-midi en plus du mercredi et samedi toute la journée. L'occasion de chiner encore un peu plus parmi les centaines d'objets insolites déposés par les usagers et remis en état par le personnel en insertion professionnelle.

Pour ne rater aucun rendez-vous (vente aux enchères, portes ouvertes, animations...), rendez-vous sur la page Facebook de la Recyclerie SIEL - Vichy Communauté.

Rue de la Perche à Cusset

Téléphone : 04 70 96 77 52 – [www.recycleriesiel.com](http://www.recycleriesiel.com)

Magasin ouvert lundi de 14h à 18h puis mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Dépôt d'objets du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h

## Curieux

# Sous nos pieds des tuyaux

Le nombre de réseaux souterrains qui serpentent les sous-sols de nos rues et chemins demande un entretien précis et régulier... Comment imaginer cet amalgame de réseaux électriques, gaz, assainissement, fibre optique, eaux pluviales, usées ou potable enfouis sur des centaines de kilomètres ? Canalia, la structure mobile et pédagogique conçue par la fédération régionale des travaux publics d'Auvergne est installée vendredi 31 mars, samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 avril, place Charles-de-Gaulle à Vichy puis à Saint-Germain-des-Fossés.



## Natation

# Championnats de France des Maîtres



Du jeudi 29 juin au dimanche 2 juillet, l'élite des vétérans de la natation française sera présente au Stade Aquatique de Bellerive-sur-Allier pour les championnats de France des maîtres d'été. Plus d'un millier de nageurs est attendu pendant ces quatre jours où une quinzaine de catégories d'âges, de 25 à 94 ans, sera représentée. Un véritable retour aux sources pour cette trentième édition qui est née dans l'ancienne piscine de Bellerive-sur-Allier en 1987.

[www.vvanat.fr](http://www.vvanat.fr)

## Circuits courts

# La proximité dans notre assiette



Vichy Communauté mène une action globale en matière de développement durable et a placé l'achat responsable au cœur de ses priorités.

Dans ce cadre, une étude d'opportunité autour des circuits alimentaires de proximité a été lancée et les habitants de Vichy Communauté sont invités à répondre en ligne sur leurs habitudes de consommation et leurs attentes vis-à-vis des produits alimentaires locaux.

[www.vichycommunaute-circuitsdeproximite.fr](http://www.vichycommunaute-circuitsdeproximite.fr)

## Loisirs

# La médiathèque à l'heure numérique

Un nouvel espace numérique développé par la Médiathèque départementale est désormais accessible pour les abonnés des Médiathèques de Vichy (Pôle universitaire et Valéry-Larbaud) et de la bibliothèque de Cusset.

La carte d'abonné, qui permet déjà d'accéder aux trois établissements, offre désormais la possibilité de télécharger jusqu'à 10 livres, vidéos, bandes dessinées, journaux... chaque mois et de se former en langues, informatique et code de la route.

[www.mediathèque.allier.fr](http://www.mediathèque.allier.fr)

## Tourisme

# Professionnels et particuliers collectent la taxe de séjour

Un objectif avec la taxe de séjour intercommunale : mieux promouvoir le territoire et ainsi accroître le nombre de nuitées marchandes.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Vichy Communauté perçoit la taxe de séjour dans 37 de ses communes (Vichy l'exerçant pour elle-même). Il s'agit d'une ressource fiscale destinée à faire contribuer les touristes aux charges d'entretien et d'aménagement des équipements et à favoriser la fréquentation touristique de l'agglomération. Les propriétaires (loueurs de meublés, chambres d'hôtes, gîtes, campings, de chambre d'hôtels ou toute autre location saisonnière sur toute plateforme type Airbnb, Abritel, ...) sont dans l'obligation de collecter la taxe de séjour auprès de leurs résidents

(article L. 2333-26 et suivants du CGCT) et de se faire connaître auprès de leur commune et de la Communauté d'agglomération. Pour cela, ils sont invités à télécharger un document de déclaration de meublés sur le site internet <https://www.vichy-communaute.fr/demarches-en-ligne/taxe-de-sejour/> qu'ils devront remettre à la mairie où se situe(nt) leur(s) bien(s).

Pour tout renseignement sur les démarches à effectuer sans délai, contacter le service fiscalité de Vichy Communauté au 04 70 96 57 55 ou au 04 70 96 57 46.



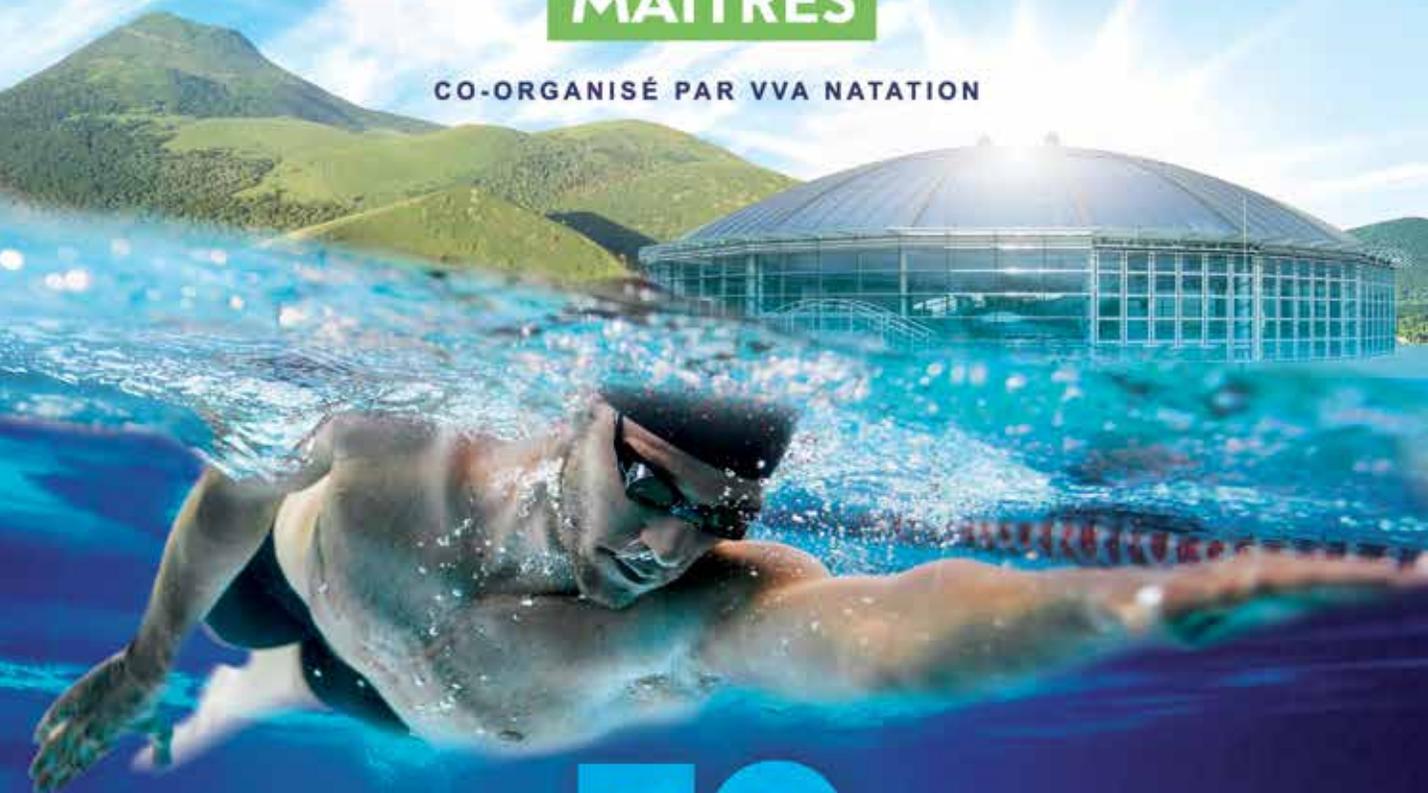
Les Offices du Tourisme de la Montagne Bourbonnaise, de Billy et de Cusset regroupés ont laissé la place à un nouvel Office de Tourisme Intercommunal au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et sont devenus des bureaux d'information touristiques.

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION PRÉSENTE

# CHAMPIONNATS DE FRANCE NATATION

MAÎTRES

CO-ORGANISÉ PAR VVA NATATION



30 ans

RETOUR AUX SOURCES

29 JUIN AU 2 JUILLET 2017

VICHY

WWW.VVANAT.FR



[www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)

NOUS SUIVRE SUR



TYR



Campanile



VICHYCOMMUNAUTÉ

